L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE ORLEANS JEUDI, 2 AOUT 1855.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Comp., Editeurs-Propriétaires : G. F. WEISSE. N. DUPOUR. E. DUVERGER. S. HARBY. No 82, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS ; JEUDI MATIN, 2 AOUT.

LE CABINET ANGLAIS.

Lord John Russell a donné sa démission de membre du cabinet britannique. Par cette retraite la motion de Sir E. Bulwer vient pour ainsi dire à tomber ; le cabinet en est donc, quant à présent du moins, plutôt renforcé qu'affaibli. Il ne va plus avoir à affronter, d'ici à la fin de la session, que la motion de M. Roebuck, et la retraite de lord John Russell augmente aussi la somme des chances que lord Palmerston avait de la faire écarter. M. Roebuck veut un vote de censure de la manière dont la guerre a été précédemment conduite ; le cabinet dira qu'il montre par tous ses actes, notamment par le sacrifice d'un de ses principaux membres, qu'il est bien résolu à la pousser avec la plus extrême vigueur. On ne peut donc pas prévoir un vote hostile, qui n'aurait plus d'autre effet que de faire éclater une crise ministérielle, ou qui, plus probablement, entraînerait la dissolution de la Chambre des Communes.

C'est plus tard, lorsque la situation tendra à redevenir normale, que le cabinet de lord Palmerston aura à souffrir de la retraite de lord John Russell, parce qu'attaqué par les tories et par les peelistes, et repoussé par les radicaux, il aura perdu la principale influence dont il disposait auprès des whigs.

On lit à ce sujet dans le *Times* de Londres :

"Hier après-midi lord John Russell a devancé la résolution inévitable de la Chambre des Communes par une démission tardive. Comme l'exige l'usage constitutionnel, cette démission devait être acceptée par la Reine avant d'être annoncée à la Chambre, et S. M. se trouvant à Osborne, il s'est passé, assez singulièrement, ceci qu'il lui fait allusion à un événement que nous regardons comme étant d'une importance européenne. On dit que le noble lord hésitait encore entre les considérations les contradictoires qui s'offraient à son esprit, et avait accepté très-sérieusement l'invitation de ses collègues de rester en fonctions, lorsqu'un très-remarquable incident le décida ou plutôt força à une démarche décisive. Les membres du gouvernement dans la Chambre des Communes ne faisant pas partie du cabinet, représentés par M. Bouverie, l'ont informé qu'ils n'étaient pas disposés à voter contre la motion de sir E. Bulwer Lytton. Ceci a levé tout doute au sujet du vote, et comme lord John ne pouvait espérer plus longtemps se sauver, même au prix de la chute de tous ses collègues, il a sagement préféré le faire, avec une sorte de bonne volonté, ce que sans cela il eût dû faire de très mauvaise grâce.

"Le cabinet doit se sentir soulagé d'un tel homme. Sans aucun doute, il a perdu en John Russell de grandes capacités et une grande influence personnelle ; sans doute encore, il n'est pas agréable de l'avoir comme adversaire ou comme rival ; mais son maintien dans le cabinet était devenu impossible. Un ministre que l'Autriche pouvait réclamer comme son ami, que l'Autriche pouvait appeler son plénipotentiaire, le parti de la paix, considérer comme son avocat, la fraction dissidente du cabinet comme son partisan, et tout parti mécontent comme son auxiliaire, ne pouvait avec sûreté, rester au gouvernement.

"Lord Palmerston l'avait bien prié de rester aux affaires, mais après l'avoir toléré [illegible], malgré la retraite de M. [illegible], le chef du cabinet devait faire bonne figure et appuyer lord John. Mais quoique lord Palmerston fût disposé à être logique aux dépens de sa [illegible] circonstances n'étaient guères de nature à justifier un échange de courtoisie [illegible] le public et ses représentants ne pouvaient [illegible] l'inqualifiable absurdité d'une guerre conduite par des ministres dont l'un [illegible] qu'elle aurait pu être évitée sans [illegible] de ses collègues. La guerre [illegible] pays voisin est déjà chose assez [illegible] pour que la guerre ne soit pas [illegible] continuée au sein du cabinet. [illegible] le public a parlé en termes non équivoques ; la Chambre des communes s'est [illegible] aussi clairement qu'elle pouvait [illegible] lord John a cédé à l'orage et s'est [illegible].

"Que deviendra maintenant la motion de sir Lytton Bulwer ? Que deviendront les membres du cabinet qu'on dit d'accord avec lord John ? Qui remplacera ce dernier dans le cabinet ?

"[illegible] est bien plus important d'apprécier [illegible] l'état de la situation, de suivre [illegible] toujours croissant du public [illegible] grandissante au sujet de [illegible] de la guerre contre la Russie. [illegible] pays que a poussé lord [illegible] la guerre qu'il eût bien [illegible] impossible en y employant [illegible] de toute sa vie. C'est le pays [illegible] comme un seul homme pour [illegible] son gouvernement, quand il a [illegible] négliger les intérêts de la [illegible]. C'est la physionomie impassible du pays et sa résolution de ne pas [illegible] tant de milliers d'hommes, [illegible] de notre plénipotentiaire, [illegible] dignité et de fermeté aux négociations. C'est donc le pays qui a condamné lord John, et l'a envoyé momentanément dans une retraite où il peut, s'il [illegible] se complaire dans ses douces [illegible] sympathies précaires entre l'Angleterre et la Russie.

"[illegible] M. Cobden, le pays est [illegible] décidé à continuer la guerre, à y [illegible] malgré les pertes et les revers [illegible] désastres. La guerre pourra avoir à [illegible] cette épreuve, la plus redoutable [illegible] insuccès. Le succès ne prouve [illegible] la mauvaise cause autant [illegible] recommande la bonne. Les lâches et [illegible] peuvent prospérer. Perdre ses [illegible], payer largement, dire adieu à l'opulence privée et à la prospérité nationale, pour sourire au désastre et à la pauvreté, [illegible] pour la bonne cause, c'est la renommée honorable et héroïque.

"Telles sont les circonstances qui nous conviennent à la grandeur des temps antiques. Nous ne pouvons commander des succès, [illegible] suffit à l'Angleterre que la cause [illegible] et elle persévèrera d'autant plus [illegible] aura à traverser plus d'obstacles et de découragements. Il n'y a pas de bonne cause qui ait échappé à ces épreuves."

Barbecue—C'est aujourd'hui qu'a lieu à Thibodeaux la grande démonstration organisée par le parti américain. On verra, par un avis inséré plus [illegible], que le train exprès qui doit transporter les invités sur les bords du bayou Lafourche quittera Alger ce matin à 7 heures précises. Le ferry partira du débarcadère, vis-à-vis la place Jackson, à 6 heures et demie.

Candidats aux Avoyelles—Les manifestations américaines et démocratiques vont se multiplier maintenant sur tous les points de l'Etat. Elles tournent tout naturellement au barbecue : c'est en l'an de grâce 1855 la forme qu'assume de préférence l'enthousiasme populaire. Donc, puisque barbecue il y a, le parti Américain des Avoyelles, a eu le sien le 2 de ce mois. Le meeting, disent les journaux de la localité, était le plus nombreux qu'on eut encore vu dans la paroisse, et ils estiment à environ deux mille le nombre des personnes présentes. C'est beaucoup en effet pour une démonstration politique à la campagne. M. Thomas Green Davis a obtenu la permission de prendre la parole contre le parti Américain et il paraît en avoir usé largement. M. Preston Pond lui a répondu. Un témoin favorable à la cause américaine dit qu'à la fin du barbecue treize démocrates sont se déclarés convertis aux principes du nouveau parti et se sont fait initier.

Candidats—Voici les candidats que le parti américain vient de désigner dans la paroisse Ste Hélène : Législature—J. Strickland ; shérif—G. Watson ; greffier, J. A. Williams ; assesseur, A. B. Womack ; coroner, James Parker. A l'exception de M. Williams, ces candidats sont tous démocrates.

Meurtre au pénitentiaire—Un des détenus du pénitentiaire, employé dans l'atelier des cordonniers, a plongé le 2 de ce mois dans la poitrine d'un de ses compagnons de l'atelier un tranchet [illegible] instrument tranchant dont il se servait. Ce dernier a succombé à sa blessure qui était fort grave. Le meurtrier est déjà condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il sera sans doute livré aux tribunaux, car si, dans les cas de meurtre, le jury a la faculté de condamner aux travaux forcés à perpétuité, il peut aussi prononcer la peine de mort, le plus rigoureux des châtiments qu'inflige la loi.

Voyage de la Reine Victoria—La reine Victoria partira le 17 août d'Angleterre pour Paris où l'attend la cour impériale. Elle va en France avec le prince Albert, ses enfants et trois ou quatre personnes de sa suite seulement. Une grande fête se prépare à Versailles pour célébrer la royale visite ; on dit qu'elle éclipsera tout ce qu'on a vu dans ce genre ; que le Parc sera illuminé comme il l'était sous Louis XIV.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES.

Transmises à l'Abeille.

ELECTIONS DE L'ALABAMA.

[illegible]

Les retours de vingt-deux comtés du Sud et de l'Est de l'Alabama, [illegible], le candidat know-nothing à la place de gouverneur, plus de quinze cents voix de majorité, sur Winston, démocrate.

ELECTIONS DANS LA CAROLINE DU NORD.

Columbia, C. S., 4 août—Les retours reçus de [illegible] indiquent [illegible] Paine, Puryear [illegible] Winslow, Branch [illegible], démocrates, ont été élus pour le Congrès. [illegible] du District de Clingman.

Dernière dépêche—Les comtés du district de Clingman, dont on a les retours, [illegible] contre lui, et l'on croit maintenant qu'il est défait.

Elections du Tennessee.

Les retours reçus de la partie Est du Tennessee démontrent que Gentry, candidat du parti Américain, a fait d'immenses gains. Il [illegible] qui doute du gouverneur.

Elections au Kentucky.

TERRIBLE CONFLIT A LOUISVILLE.

Louisville, 6 août—Les retours reçus indiquent que le candidat Know Nothing, à la place de gouverneur, a triomphé dans tout l'Etat.

Un terrible conflit a eu lieu cette nuit, en cette ville. Plusieurs personnes ont été tuées et d'autres blessées.

Une bande marche en ce moment avec une pièce de canon et se dirige à l'imprimerie du *Courrier*.

Vingt personnes tuées et douze maisons incendiées.

Louisville, 7 août—Vingt personnes ont été tuées, et douze maisons incendiées, durant l'émeute qui a eu lieu hier soir, en cette ville.

Massachusetts.

Springfield, Mass. 7 août—La convention des Know-Nothings pour l'Etat, était en session aujourd'hui. On a présenté des résolutions déclarant que l'esclavage était sectionnel et la liberté nationale. Ces résolutions pourraient en outre, que les *Protestants* pourraient être admis dans l'Ordre.

La fièvre jaune à Portsmouth.

Norfolk, 7 août—La fièvre jaune étend ses ravages à Portsmouth. La moitié de la population a déserté la ville.

Nominations.

Washington, 6 août—Le juge Moore, de l'Alabama, a été nommé juge associé de la Cour Suprême du Kansas en remplacement de Rush Elmore, destitué pour les mêmes causes que le gouverneur Reeder. M. Harris, de New-York, a été nommé consul au Japon, par suite du traité conclu par le commodore Perry.

Dernières nouvelles de la Californie.

L'expédition Kinney—New-York, 6 août—Le steamship Northern Light, est arrivé de San Juan, avec des nouvelles de San Francisco jusqu'au 16 juillet, et un million en or.

Le juge Chambers, ci-devant associé de la maison Page, Bacon & Co, a accusé J. C. Woods, de la ci-devant maison Adams & Co d'avoir commis des fraudes se montant de $ 50,000.

Nous apprenons de Nicaragua que le colonel Walker et les hommes de son expédition étaient à Realejo. Kinney et ses 26 hommes sont arrivés, très découragés, à San Juan, le 16 du mois dernier.

Marchés de New-York.

4 août.—Coton ferme ; les ventes de la semaine ont atteint 7,500 balles. Les céréales sont moins fermes ; elles n'ont cependant pas baissé.

New-York, 6 août—Notre marché au coton est toujours ferme à 11 1/8 cents le middling Orléans. La farine a légèrement baissé. Le maïs n'a pas varié ; le porc s'achète plus facilement, mais sans variation dans les prix.

New York, 7 août—Coton ferme ; farine peu demandée, mais en hausse.

Nouvelles par l'Asia.

Le steamer *Asia* est arrivé à Halifax dans la matinée du 1er courant. Les nouvelles qu'il apporte vont jusqu'au 21 juillet pour l'Angleterre et jusqu'au 19 pour le continent. Elles sont résumées dans la dépêche suivante transmise aux journaux de New York.

LA GUERRE.

La situation, en général, n'était pas des plus encourageantes. Des sorties partielles devant Sébastopol ont néanmoins ravivé le moral de l'armée, bien que les petites pertes éprouvées par les alliés montrent que ces succès n'ont pas grande importance.

Pélissier, dont l'honneur avait beaucoup souffert de la défaite du 18 juin, reprenait confiance ; la force des travaux des Français, maintenant très rapprochés de la tour Malakoff, rend probable un prochain assaut.

Une dépêche de lord Simpson annonce l'embarquement de la dépouille mortelle du général Raglan pour l'Angleterre. Le général Pélissier a placé une couronne d'immortelles sur le cercueil, et les troupes françaises ont formé une haie de six milles de long, du camp à la mer.

Voici les dernières dépêches.

A la date du 16 juillet, 11 heures du soir, le général Pélissier mande ce qui suit :

"L'ennemi qui, pendant quelques jours a fait en vain des efforts pour arrêter nos approches de gauche en avant de la tour Malakoff, a essayé encore la nuit dernière, mais il a été repoussé par la première division du second corps. Trois fois les Russes ont été jetés sur nos tranchées avec leurs cris habituels, et trois fois ils ont été contraints à la retraite par le feu bien nourri et l'attitude calme de nos soldats, laissant derrière eux beaucoup de leurs tués."

Le général Simpson a envoyé les deux dépêches suivantes :

"17 juillet—Il n'est rien arrivé d'important. La santé de l'armée est bonne."

"18 juillet—Une sortie faite sur l'attaque de gauche a été repoussée avec trois morts seulement du côté des Anglais."

On lit dans la *Patrie* de Paris du 19 juillet :

"Selon les nouvelles reçues ce matin, les Russes ont essayé une autre sortie la nuit dernière, vers dix heures, contre les batteries de la baie du Carénage et ont été vigoureusement repoussés."

Des lettres disent que les navires russes commencent à souffrir de la batterie du Carénage, que les Français ont établie du côté de la baie de la Quarantaine, et des déserteurs affirment que les rations sont réduites à la moitié.

Les Français ont expulsé de Kamiesch tous les personnes suspectes et y ont établi une municipalité.

Le général anglais Eyre a été amputé d'une jambe. Le général Sir John Campbell est mort dans les murs de Sébastopol, et son épée a été rendue sous pavillon parlementaire.

Les troupes sardes et les troupes turques ont abandonné le campement de la vallée de Baidar pour Balaklava. C'est inique une modification dans le plan de campagne et que les opérations de l'intérieur ont été abandonnées. Les rapports que les Russes ont reçus des renforts sont confirmés. Gortschakoff a écrit à Saint-Pétersbourg pour faire connaître leur arrivée.

MER NOIRE.

On équipe une autre expédition navale, mais sa destination n'est pas encore connue. On suppose qu'elle doit agir contre Odessa ou aller au secours des Turcs dans [illegible] ; on suppose aussi qu'elle pourrait [illegible] la tentative d'opérer sur le Danube. Quatre mille Turcs sont déjà dans la Dobroudja, où ils attendent des renforts français et anglais.

ASIE.

Des nouvelles dignes de foi portent que l'armée russe, sous les ordres du général Mouravieff, a cerné Kars, tandis qu'un petit corps d'armée s'est dirigé sur Kutaïs, et menaçait la garnison turque de Batoum. Les Russes sont au nombre de 36,000, et, les Turcs comptent 15,000 hommes, commandés par Vassif Pacha et le général Williams. Les Russes tiendront des pièces de siége de Gumri et la situation des Turcs est très critique, à moins qu'ils ne se retirent à Kars comme ils l'ont fait à Silistrie. Les Russes sont maîtres de la route qui conduit à Erzeroum.

LES PRINCIPAUTÉS.

Les forces autrichiennes dans les Principautés ont été réduites ; certaines troupes ont été envoyées en Hongrie et d'autres à Vienne.

BALTIQUE.

Neuf navires anglais étaient occupés à reconnaître les approches d'Abo.

Le journal officiel de Helsingfors se plaint de ce que le 5 juillet, six embarcations anglaises sont entrées dans le petit port de Kuonne, district d'Abo, sous pavillon parlementaire, et ont pillé les navires [illegible] d'un détachement de chasseurs [illegible] d'Abo.

On n'a reçu aucune nouvelle concernant les opérations du gros de la flotte alliée.

RELATIONS GENERALES.

La *Morning Chronicle* de Londres publie la lettre de la circulaire autrichienne adressée le 22 à la diète germanique, au [illegible], qui présente comme [illegible] la paix, dit que l'Autriche [illegible] conserver les Principautés jusqu'à ce que la paix soit rétablie. L'Autriche demande aussi que la Confédération germanique [illegible] conditions [illegible]. Une dépêche télégraphique porte que la Diète a répondu que les circonstances ne nécessitent pas de nouvelles mesures et qu'elle ne compte pas étendre ses obligations et ses engagements.

On dit à Vienne qu'une meilleure entente a été nouvellement entre les cabinets de Vienne et de Berlin et que leur nouvelle [illegible] dans la Diète germanique.

Une autre rumeur, à peine croyable toutefois, mentionne que les alliés proposent de donner la Crimée à la Turquie, les Principautés à l'Autriche et la Lombardie à la Sardaigne. L'Angleterre et la France obtiendraient des avantages proportionnels.

ANGLETERRE.

La motion de M. Roebuck, exprimant un vote de censure contre le gouvernement, a été rejetée par la chambre des communes à une majorité de 187 voix, après des débats animés ; 182 membres ont voté en faveur de la motion et 289 contre. Le compte-rendu de ces débats tiendrait le [illegible] de Times. Le [illegible] Palmerston a donc obtenu un nouveau bail.

A part cette discussion les travaux du Parlement n'offrent aucun intérêt.

Un comité a été nommé pour faire une enquête sur les outrages commis dans Hyde Park par la police.

On annonce la mort du docteur Arnaud qui donnait ses soins à Napoléon à Ste-Hélène.

FRANCE.

Le Moniteur contient un décret qui modifie les droits d'entrée sur plusieurs articles d'importation.

Les [illegible] dans le [illegible] de la [illegible] de Napoléon le 15 [illegible].

Une [illegible] Génes et [illegible] à Turin [illegible] le 10 juin.

ALLEMAGNE.

[illegible]

Des Kossuth a été [illegible] Washington, on [illegible].

Une dépêche [illegible] de la [illegible].

L'ordre du [illegible] Walker [illegible].

[illegible]

[illegible] ligne déterminée des deux côtés. On dit, toutefois, que le général Arnaud, beau-frère de Guerrero, Beaudeaux est malade. Le [illegible] avec la République Dominicaine a été approuvé par les Cortès.

ITALIE.

On dit que la France, l'Angleterre et la Sardaigne, [illegible] une démarcation [illegible] entre les Etats Romains. Les journaux de Turin parlent d'une [illegible] dans le duché de Modène, où des arrestations ont été faites à la Spezia, Carrara, Massa, Lérici et ailleurs. Considérant l'état agité de l'Italie, la garnison française à Rome a été renforcée de mille hommes. Mazzini publie une lettre dans les journaux de Gênes, pour mettre les Italiens en garde contre les intrigues bonapartistes.

ALLEMAGNE.

La plupart des petits Etats allemands se préparent à désarmer. La démission du cabinet de Hanovre est attendue d'un moment à l'autre.

Le capitaine Morgenen, de la barque américaine *Quebec*, a été le premier à refuser les droits de péage dans le Hanovre. Il a refusé de montrer ses papiers néanmoins il lui a été permis d'aller jusqu'à Hambourg et de débarquer sa cargaison.

DANEMARK.

On dit que le gouvernement danois a envoyé aux Etats Unis un long document concernant leur déclaration de ne plus payer les droits du Sund, particulièrement dans la crise actuelle, lorsque les voisins du Danemark s'efforcent de l'entraîner dans une guerre ; d'autant plus que l'abolition des droits du Sund constituerait une perte de plusieurs millions de dollars pour le Danemark, et ne serait pour les navires des Etats qu'une économie annuelle de deux cents dollars. Le Danemark, en conséquence, considère comme impossible d'adhérer dans un aussi bref délai à la proposition des Etats-Unis et croit que les autres Etats ne la verront pas d'une manière plus favorable.

RUSSIE.

Une lettre publiée dans la *Gazette de Cologne* répète que des différends sérieux se sont élevés entre le czar et son frère Constantin. Le voyage du prince de Prusse à Saint-Pétersbourg aurait pour but de se porter médiateur entre les deux frères.

Havane—Par la goélette *Alice* nous avons reçu des journaux de la Havane jusqu'au 1er courant. Le capitaine-général faisait une tournée dans l'Ile et était reçu partout avec enthousiasme.

Mort de l'amiral Nachimoff.—Le général Pélissier, dans une dépêche du 12 juillet au soir, annonce la mort probable de l'amiral Nachimoff. Un déserteur a assuré que ce malheureux officier avait été tué d'une balle au front, le 11, dans le bastion central.

CHRONIQUE LOCALE.

Maison de débauche—John Swan tient, dit un affidavit, dans la rue Gallatin, une maison où le son du piano, le raclement du violon, les hurlements et les chants de vagabonds et de femmes perdues se font entendre toutes les nuits et jusqu'au lever du soleil. Arrestation et cautionnement en attendant l'interrogatoire.

Hydrophobie—Une pauvre femme du nom de Catherine Graham, modiste de la rue Philippa, vint déclarer, il y a quelques jours, que son mari, Henry Graham, s'enivrait et l'assommait. Graham fut arrêté. Hier, Mme Graham s'est présentée en Cour au moment où le tribunal allait interroger son mari, pria le recorder de le mettre en liberté ; elle ajouta que son unique fils âgé de 14 ans, qu'un chien enragé avait mordu, venait de mourir et qu'elle suppliait la Cour de permettre au père d'assister aux funérailles de son enfant. Graham, en entendant ces paroles, se mit à fondre en larmes. Le recorder a acquiescé à la demande de la pauvre femme.

Enquêtes—Le coroner a tenu hier les enquêtes suivantes :

Sur le corps de Arthur Grelle, enfant de cinq ans qui est tombé dans un puits.

Sur le corps de Peter Neerhams, qu'on a trouvé dans une maison de la rue Tchoupitoulas. Verdict : apoplexie. Neerhams était Russe et avait 60 ans.

Amendes, &c.—Michel Malone a déboursé vingt piastres pour avoir voulu arracher des mains de l'officier Lamming un prisonnier que cet officier avait arrêté.

John McConner et Robert Shortell ont acquitté chacun une amende de cinq piastres pour qu'ils se sont permis d'insulter l'officier McFarland.

John Hughes, vagabond et suspect, passera un mois à la maison de travail. Mary Larner et Mary Burns en prendront également le chemin.

Voyage d'agrément.—Le teneur de livres d'une maison de commerce de cette ville, a disparu il y a quelques jours. On sait cependant qu'il est parti pour la Havane emportant une somme de $ 2,500 appartenant à la maison. Les parents se sont engagés à rembourser la somme et l'affaire sera étouffée.

Bruit d'empoisonnement.—La femme d'un médecin qui demeure dans le Quatrième District est morte dernièrement empoisonnée, dit-on, par son mari, qui voulait se débarrasser d'elle afin de pouvoir épouser une autre femme. La police fait des recherches.

Accusation de vol.—Frédérick Courscher a été envoyé hier, par le recorder Remos, devant la Première Cour de District, sous prévention d'avoir volé une somme de $ 160 à Pascal Lamarque qui l'employait.

Télégraphe transatlantique.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Il n'y a pas bien longtemps encore, le projet de relier le Nouveau-Monde à l'Ancien, par un télégraphe transatlantique sous-marin, était rangé au nombre des utopies. Aujourd'hui, pourtant, ce projet est en voie de réalisation. Il sera même exécuté, avant peu, un commencement d'exécution qui abrégera déjà de deux jours le temps nécessaire aux nouvelles d'Europe pour nous arriver.

On sait qu'il s'est formé, à New-York même, sous le titre de «New-York, Newfoundland and London Telegraph Company,» une association qui se fait fort de mener à bien en trois ans cette gigantesque entreprise. Les noms inscrits à la tête de la compagnie sont de ceux qui portent en eux-mêmes la garantie des engagements pris. On y voit en effet figurer MM. Peter Cooper, Moses Taylor, Cyrus W. Field, Marshall O. Roberts, Chandler White et Saml. F. B. Morse. Le plan arrêté consiste à établir une double ligne entre Saint-Jean de Terre Neuve et New York d'une part, et Saint Jean de Terre Neuve et Cork (en Irlande) de l'autre. Cette dernière devra être entièrement sous-marine et impliquera la submersion d'un câble long de 1700 milles marins. C'est naturellement cette dernière partie du projet qui offre le plus de difficultés et exigera le plus de temps. Mais l'autre partie du projet ne demande plus que quelques semaines pour être accomplie, et dans les premiers jours d'octobre, au plus tard, nous communiquerons directement avec Saint Jean de Terre-Neuve.

Pour cela, on n'a plus seulement restant à faire : achever l'établissement des fils télégraphiques qui doivent traverser l'île de Terre Neuve, du Sud au Nord ; et immerger le câble qui doit s'étendre de l'extrémité septentrionale de l'île au Cap Nord, sur la côte du continent américain.

Ce câble, qui a une longueur de 74 milles environ, et qui parcourra une partie du golfe Saint Laurent, est déjà arrivé à Port-aux-Basques (Terre Neuve) et attend, sur le navire qui l'y a apporté, un steamer, qu'on remorquera vienne guider sa pose. Depuis, le steamer Calhoun part de New-York pour cette destination, emmenant à son bord environ 50 personnes, appartenant à la compagnie, ou invitées par elle, pour assister à cette curieuse et intéressante opération. L'immersion du câble aura lieu sous l'inspection de M. Canning, qui a dirigé l'établissement du grand télégraphe de la Méditerranée. On calcule qu'elle pourra être accomplie en deux jours, à moins de contre-temps ou d'accidents.

Aussitôt la communication établie avec St. Jean, on prendra des mesures, soit pour que les steamers relâchent dans ce port, soit tout au moins pour que les nouvelles qu'ils apporteront, puissent y être connues à leur passage. Transmises de là, par le télégraphe, elles gagneront environ 48 heures sur le mode actuel de transmission par Halifax, et quatre à cinq jours sur le temps que mettent les steamers à venir directement à New York.

Contagion de la fièvre jaune.

Monsieur le Rédacteur,

A la question de contagion de la fièvre jaune, que vous avez soulevée dans votre No du vendredi 3 août, un rapport d'être traité d'excentrique de bêtise, me faire voir s'élève, et je dis des disciples de Currie et de Roël, qui voulait admettre une la contagion comme chimérique et absurde, sans l'avoir examinée. J'ai le courage de venir sur ce sujet livrer que les médecins dignes de ce nom doivent étudier et approfondir.

Anciennement, comme de nos jours, le bon sens des peuples a suffi pour voir distinctement ce que les médecins ont ignoré ou nié. Les croyances relatives aux contagions pestilentielles se sont liées de la nuit des temps depuis Moïse, Thucidide, Tite-Live, Virgile, Ovide jusqu'à nous. Cette connaissance étrangère à la médecine n'a pas guère été appliquée par observation ou cherchée au point de vue dé-la nature au [illegible] ; mieux [illegible] la contagion, comme les hommes de bon sens avaient conclu, et indiquer les moyens pour s'en préserver, tout en évitant le plus possible d'alarmer, d'effrayer les populations. J'admets que la contagion de la fièvre jaune, est mystérieuse dans son origine. On peut même dire que l'obscurité et le doute sont tellement attachés à l'étude de sa propagation, qu'à peu d'exception près, les médecins n'ont jamais pu s'accorder sur son compte. Pour moi il n'est point [illegible] [illegible] n'est point nécessaire pour la contagion, qu'elle peut se faire par l'intermédiaire [illegible]

[illegible]

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE IX.

La matinée d'un Commissionnaire.

(Suite.)

Salvator s'arrêta sur le seuil, il vit les adversaires en face l'un de l'autre : Mlle Fifine, les cheveux épars et pâle comme la mort, montrait le poing à Jean Taureau, rouge comme une pivoine et s'arrachant les cheveux.

—Ah ! malheureux ! hurlait Mlle Fifine, ah ! imbécile ! tu croyais donc que c'était de toi la petite ?

—Fifine ! vociférait Jean Taureau, tu vas te faire assommer, je t'en préviens.

—Eh bien ! non, ce n'était pas de toi, c'était de lui.

—Fifine, tu veux donc que je vous mette tous les deux dans un mortier et que je vous pile fin comme poivre ?

—Toi ! disait Fifine menaçante, toi ! toi ! toi !

Et à chaque *toi !* elle avançait d'un pas, tandis qu'au fur et à mesure qu'elle avançait, Jean Taureau reculait d'un pas.

—Toi ! dit-elle enfin en le saisissant par la barbe et en le secouant comme fait un enfant d'un pommier dont il veut abattre les fruits, mais touche-moi donc, grand lâche ! touche-moi donc, grand misérable ! fainéant !

Et Jean Taureau levait sa main et restait la main levée.

Cette main, en se fermant et en retombant comme une masse, eût assommé un taureau et fait éclater la tête de Mlle Fifine.

Mais la main restait en l'air.

—Eh bien, qu'y a-t-il encore ? demanda Salvator d'une voix assez rude.

En entendant cette voix, ce fut Jean Taureau qui pâlit, et Mlle Fifine qui devint écarlate.

Elle lâcha le charpentier, et se retourna vers Salvator :

—Ce qu'il y a ? dit-elle, ah ! vous arrivez à temps pour venir à mon secours, Monsieur Salvator. Ce qu'il y a ? que ce monstre d'homme est en train de me rouer de coups, comme c'est son habitude.

Jean-Taureau en était arrivé à croire que c'était lui qui battait Mlle Fifine.

—Mais aussi, Monsieur Salvator, je suis bien excusable, allez ; elle me fait damner.

—Bon, ce que tu souffriras en cette vie, c'est autant de moins que tu auras à souffrir dans l'autre.

—Monsieur Salvator, cria Jean Taureau avec des larmes plein la voix, est-ce qu'elle ne me dit pas que mon enfant, ma pauvre petite fille, qui est tout mon portrait, n'est pas de moi ?

—Eh bien ! dit Salvator, puisque c'est tout ton portrait, pourquoi la crois-tu ?

—Je ne la crois pas non plus, par bonheur ! car si je la croyais, je prendrais l'enfant par les pieds et je lui briserais la tête contre la muraille.

—Mais, fais-le donc, scélérat ! fais-le donc, que j'aie la réjouissance de te voir monter sur l'échafaud.

—L'entendez-vous, monsieur Salvator ; mais c'est que ce serait, comme elle le dit, une réjouissance pour elle.

—Je crois bien.

—Soit, j'y monterai, sur l'échafaud, barla Barthélemy le Long ; j'y monterai, mais ce sera pour avoir fait passer le goût du pain à M. Fafiou.

—Quand je pense, Monsieur Salvator, qu'elle a été juste pendre un homme que je n'ose pas toucher, de peur de le mettre en cannelle, et qu'elle va le faire [illegible] avec un coup de poing, je serai obligé de lui donner un coup de couteau.

—L'entendez-vous, l'assassin !

Salvator attendait en effet, et il est inutile de dire qu'il apprécierait à leur juste valeur les menaces de Jean-Taureau.

—Je ne puis donc venir une fois, dit Salvator, sans vous trouver en bataille ou en querelles ! Vous feriez mal, mademoiselle Fifine, c'est moi qui vous le dis ; il vous arrivera un jour que je ne suis que je serai pas là, qu'il vous tombera sur la tête, et, pardi, il le fera, au nom du Mais vous laisserez [illegible] tomber, vous repentir.

—Ce ne serait pas de lui que la chose me viendra, ce tout cas, barla Mlle Fifine en grinçant des dents et en mettant le poing sous le nez de Barthélemy.

—Pourquoi pas de lui, ? demanda Salvator.

—Parce que je suis bien résolue à le pas, [illegible] bien, dit-elle.

Jean Taureau fit un bond, comme si on l'avait touché avec la pile de Volta.

—Eh, me quitter ! s'écria-t-il, toi, me quitter ! après la vie que tu m'as faite, mille tonnerres ! oh ! tu ne me quitteras pas, je t'en réponds, ou je ne l'étranglerai pour mieux nous voir.

—L'entendez-vous, Monsieur Salvator ? l'entendez-vous ? Et je le sais devant la justice, l'espère bien que vous déposerez en ma faveur.

—Taisez-vous, Barthélemy, dit doucement Salvator, Fifine vous dit tout cela, mais elle vous aime au fond.

Puis, regardant sévèrement la jeune femme, et de la même façon qu'un chasseur de serpents regarderait une vipère :

—Elle doit vous aimer, au moins, dit-il ; n'êtes-vous pas, quoi qu'elle dise, le père de son enfant ?

La grande fille baissa humblement la tête sous le regard de Salvator, qui, seulement pour elle, semblait renfermer une menace, et d'une voix plus douce, et avec l'air innocent d'une vierge :

—Certainement, dit-elle, que je l'aime au fond, quoiqu'il me batte comme plâtre ; mais comment voulez-vous, Monsieur Salvator, que je sois contente avec un homme qui ne me montre que les poings et les dents ?

Jean-Taureau se sentit vivement touché par ce revirement de sa maîtresse.

—C'est vrai, Fifine, dit-il les larmes aux yeux, c'est vrai, je suis un brutal, un sauvage, un Turc, mais c'est plus fort que moi, Fifine, que veux-tu ? Quand tu me parles de ce grand de Fafiou, quand tu me menaces de m'en aller de vivre avec lui, et de t'en aller avec elle, je perds la tête et je ne me souviens que d'une chose, c'est que je donne un coup de poing de cinquante livres. Alors je lève la main, et je dis en vous ! Voyons ! Mais je te demande pardon, ma petite Fifine, tu sais bien que je ne suis au fond que une que je t'adore.

D'ailleurs, qu'est-ce que c'est, au bout du compte, qu'un ou deux coups de poing de plus ou de moins dans la vie d'une femme ?

Nous ignorons si Mlle Fifine trouva l'argument logique, mais elle agit comme si elle le trouvait ainsi.

Elle tendit superbement sa main, qu'il prit pu être belle si elle eût été soignée, à Barthélemy Lelong, qui la porta si rapidement à ses lèvres, qu'on eût dit qu'il allait la dévorer.

—Là, dit Salvator, maintenant que la paix est faite, parlons d'autre chose.

—Oui, dit Mlle Fifine, dont la colère factice était déjà tombée complètement, tandis que l'émotion réelle de Jean-Taureau grondait encore au fond de sa poitrine, et pendant ce temps-là, moi, je descendrai et j'irai chercher le lait.

Mlle Fifine descendit en effet la boîte au lait pendante à la main.

Puis, s'adressant de nouveau au jeune homme d'un ton câlin :

—Prendrez-vous le café avec nous, Monsieur Salvator ? demanda-t-elle.

—Merci, Mademoiselle, répondit Salvator, c'est déjà fait.

Mlle Fifine fit un geste qui correspondait à cette exclamation :

—Quel malheur !

Puis elle descendit l'escalier en chantant un air de vaudeville.

Jean-Taureau la regarda partir avec un regard plein de bonté et d'amour.

—C'est une bonne fille, au fond, Monsieur Salvator, dit-il, et je m'en veux bien, allez, de la rendre malheureuse, comme je fais. Mais, que voulez-vous, on est jaloux ou on ne l'est pas, moi, je suis jaloux comme un tigre ; ce n'est pas ma faute.

Et l'hercule poussa un gros soupir, plein de [illegible] pour lui et de tendresse pour Mlle Fifine.

Salvator le contemplait avec une bienveillance admiration.

—A nous deux, maintenant, Barthélemy Lelong, dit-il.

—Oh ! tout à vous ! Monsieur Salvator, de corps et d'âme, répondit le charpentier.

—Je le sais, et si bien, que, si vous y consentez, je vous demanderai une journée de l'amitié de votre part, le bien de la [illegible] que cela vous mettre à même de [illegible], je ne m'en trouverais pas moins mal et les amis en m'obligeant [illegible].

—Ah ! Monsieur Salvator, vous n'en aviez pas plus que je ne m'en dis à moi-même.

—Eh bien ! vous vous [illegible] tout mais quand je n'aurai parti. Moi, j'ai besoin de vous ce soir.

—Ce soir, demain, après-demain ! à vos ordres, Monsieur Salvator !

—Le service que j'ai à vous demander, Jean Taureau, prendra vingt quatre heures de votre temps. Pouvez-vous passer vingt-quatre heures ? quatre-vingt-huit heures, quatre-douze plus.

—Le commerce cotisé, Monsieur Salvator, cela vous va-t-il ?

—Merci ! Maintenant, y a-t-il beaucoup d'ouvrage au chantier ?

—Oh ! aujourd'hui et demain, oui.

—Alors ce cas, Barthélemy, je retire ma proposition ; je ne veux pas que vous perdiez votre journée, et surtout que vous priviez votre maître de vos services.

—Oh ! je ne perdrai pas ma journée pour cela, Monsieur Salvator.

—Comment ?

—Je ferai aujourd'hui ma journée de demain.

—Dès que tombé déjà.

—Ce bien ! oh, mon Dieu, non !

(A continuer.)

Décédé de la fièvre jaune, hier soir, à 8 heures 20 minutes, CHARLES LOTHAR, natif de Hongrie, âgé de 32 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de MM. Reinhardt et Fogret, sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu ce soir, à 5 heures. Le corps est exposé à sa résidence, à l'encoignure des rues Compagne et St-Pierre, 1er district.

Les Pilules contre la maladie de foie.

☞ Le Dr. McLane n'employa d'abord ses pilules contre la maladie de foie que pour ses malades, elles devinrent célèbres, attirèrent l'attention de la [illegible] ... qui sentent les symptômes de cette maladie feraient bien d'acheter immédiatement une boîte des pilules du Dr. McLane, et éviter ainsi des années de souffrance.

☞ Que les acheteurs aient soin de demander les célèbres pilules du Dr. McLane contre la maladie de foie, et qu'ils n'en prennent pas d'autres. Il y a d'autres pilules qui portent le même nom. Les pilules du Dr. McLane, ainsi que son célèbre Vermifuge, sont à vendre par tous les pharmaciens connus, aux Etats-Unis et au Canada. 4 août—d f

Mort aux rats et aux ravets.

☞ *La véritable préparation de Wilson pour détruire les rats et les ravets est garantie la meilleure qui ait jamais été inventée.* A vendre par J. WRIGHT & Co., seuls agents, No 151, rue de Chartres, N. O. 30 juil—6f

Célèbre eau-de-vie au gingembre, de Catherwood.

☞ CETTE excellente liqueur, qui renferme toutes les vertus fortifiantes et aromatiques du pur gingembre de la Jamaïque, jointes à une excellente eau-de-vie et qui est devenue une boisson favorite dans toutes les villes sur le fleuve, est offerte sur ce marché pour la première fois.

La Faculté a, depuis longtemps, parlé avec éloge du gingembre comme un agréable stomachique qui n'irrite pas, et ceux qui observent les effets hygiéniques de [illegible] de gingembre surpasse toutes les préparations de ce genre et on la fait partout les plus grands éloges.

A vendre, par caisses, par CATHERWOOD & ELMORE, Magasin, Gérard & Commerce. 2 août—2m

ATTENTION.

Vente de marchandises sèches.

☞ L'attention des acheteurs est appelée à la vente de marchandises sèches, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, à la [illegible] de H. Feydeau & Co, No 63, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Conti. Conditions libérales à la vente.

☞ MM. Beard & May vendent aujourd'hui, à midi, à l'Arcade de Banks, un lot de choix d'esclaves, composé : un travailleur, un nègre pour travailler à bord des steamers, à vapeur, un domestique et une bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. Pour les conditions, etc., voir aux annonces.

Vente par Catalogue de 300 Colis et Lots de Marchandises Etrangères et du Pays.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente par catalogue de 300 colis et lots de marchandises étrangères et du pays qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin de M. Théodore Frois, No 52, rue de Canal, par le ministère de Beaubé et Lagonsset. Conditions libérales à la vente.

TRAITEMENT ABORTIF DE LA FIEVRE JAUNE.

PAR un moyen aussi simple que peu dispendieux le Dr M. LACOURBAS fait avorter la fièvre jaune à son début, dans les huit ou quinze heures depuis quinze jours, il n'y en a pas un seul, qui ne soit guéri avant le même jour, et la plus souvent du moment au lendemain ; ce moyen, qui est le plus [illegible] ... Dr. Tessier, de la Nouvelle-Orléans, au Dr. Perrin, de la Faculté [illegible] No 130 [illegible].

PROGRAMME

Du Parti Américain de la Louisiane.

I—Nous [illegible] à la Louisiane [illegible].

II—Nous [illegible] ... contre les [illegible] du pays sont [illegible] et sans exclusion.

III—Nous [illegible] toute violation des droits acquis par les habitants de ce pays, qu'ils soient nés aux Etats-Unis ou à l'étranger.

IV—[illegible] ... pour [illegible].

V—[illegible] ... l'Etranger [illegible] ... la Louisiane.

VI—[illegible] ... pour les [illegible] de l'Amérique et que ce gouvernement doit être [illegible].

VII—Nous croyons que les fonctions publiques doivent être offertes et non sollicitées. Nous demandons les distinctions de places parmi les citoyens qui les [illegible] ... telles services.

VIII—Nous maintiendrons et nous défendrons la Constitution des Etats-Unis, ainsi que l'Union, telle qu'elle existe actuellement, et les droits des Etats dans leur intégrité, exigeant en même temps que le gouvernement général remplisse [illegible] les devoirs qui lui sont imposés par la Constitution.

IX—[illegible] ... le Congrès [illegible] ... cette réunion [illegible] ... l'application [illegible] ... religieux aux catholiques américains [illegible] ... la vérité et complètement [illegible] de notre pays. Nous continuerons à protester contre toute intrusion de la liberté religieuse, sur notre territoire [illegible] ... et ce sentiment Dieu seul est juge. Nous [illegible] ... de la question [illegible] ... conduire [illegible] ... qu'on portera [illegible] égard.

X—Nous ne sommes opposés à aucun parti, aucune organisation politique, mais nous sommes contre tous ceux qui conspirent les grands principes américains que nous venons d'énoncer.

DOCTRINES DEMOCRATIQUES.

I. Réforme des abus [illegible].

II. Réunion [illegible] du pays [illegible] les fidèles [illegible].

Organisation constitutionnelle de la commission des terres incendiées.

Administration plus efficace du département des améliorations intérieures dans le but d'améliorer notre navigation intérieure.

CANDIDATS AUX PLACES DE L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR : CHARLES DERBIGNY, DE JEFFERSON.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR : LOUIS E. TEXADA, DE RAPIDES.

POUR SECRETAIRE D'ETAT : ROBERT C. BEALE, D'EST BATON ROUGE.

Pour Trésorier : J. V. DURALDE, D'OUEST BATON ROUGE.

Pour Auditeur : WALTER ROSSMAN, DE CLAIBORNE.

Pour Avocat-Général : RANDELL HUNT, D'ORLEANS.

Pour Surintendant de l'Instruction : O. D. STILLMAN, D'OUACHITA.

CANDIDATS.

☞ Pour [illegible] candidature devra [illegible].

Juge de la [illegible] Cour de District.

☞ [illegible] ... de la Première Cour de District, [illegible] de J. P. Lea.

☞ L'élection a lieu le 13 août prochain.

☞ H. M. SHARKEY est candidat à la place de juge de la Deuxième Cour de District, [illegible] ... l'honorable J. N. Lea.—L'élection aura lieu le 13 août 1855.

☞ Le soussigné, titulaire actuel, est candidat à la [illegible] juge de Paix. L'élection aura lieu le 3 novembre prochain. RICHARD RICHARDSON.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que l'honorable E. HARDIGNY est candidat pour Greffier de la Deuxième Cour de District.

ACADEMIE

d'écriture et tenue des livres de Dolbear, 166 Rue du Canal 166

DE nouvelles classes seront ouvertes le lundi, pour l'écriture et la Tenue des livres de Dolbear [illegible]. Les élèves [illegible] ... enseigne [illegible] ... de sont [illegible] ... professeurs, ainsi que le [illegible] ... M. Dolbear. Le succès qui a suivi les élèves de ce [illegible] ... Dolbear. RUFUS DOLBEAR. No 166 rue du Canal.

CHANGEMENT DE MAGASIN.

D. FELT & STETSON, Marchands de fourniture de bureau, fabricants de livres en blanc et imprimeurs,

ONT transporté leur fonds de [illegible] ... Nos 60 [illegible] et 62 [illegible] ... Papiers [illegible]. [illegible]

Les Graveurs, les Typographes, [illegible] ... D. FELT & STETSON.

Marchands de fournitures de bureau, No 62, rue de Camp, [illegible].

M. ROBERT MAINDA, professeur de français, est prié de faire connaître [illegible] ... L. DUPILHO, No 6, Commercial Place.

Magasin de TAPIS, No 36, rue de Chartres.

TAPIS—Un grand assortiment de tapis de jour [illegible].

TOILE CIREE—De toutes largeurs et qualités.

NATTES—[illegible] ... blanches, à carreaux et de fantaisie.

Ainsi [illegible] ... de table et de piano [illegible].

[illegible] & CO.

A VENDRE.

U'Ne jeune négresse de 19 ans, [illegible] ... de [illegible] ... vices et maladies [illegible]. S'adresser [illegible] ... Banque du Sud.

UNIVERSITE DE ST-LOUIS.

L'E Rev. J. WITTMER, professeur de [illegible] ... l'Université [illegible] ... de la Nouvelle-Orléans vers le 15 août et se chargera des élèves qu'on voudrait bien lui confier. Pour les prospectus, les conditions et les renseignements, s'adresser à lui, au coin des rues Commune et de Rampart, ou à T. E. BLEER & Co., [illegible] 63, rue Tchoupitoulas.

BONNE OCCASION.

ON offre à vendre, pour cause de départ, une boutique convenable pour la fabrication des bonnets, [illegible] ... chapeaux [illegible] ... s'adresser [illegible] ... l'Abeille [illegible].

AVIS.

LE soussigné est [illegible] ... de la [illegible] ... MARE, [illegible].

AVIS AUX [illegible].

L'E soussigné [illegible] ... de la [illegible] ... & Co.

SUCRE—[illegible] ... Havane, en magasin [illegible].

CIGARES—[illegible] ... T. E. BLEER & CO.

Bois de Spruce, en [illegible].

C [illegible] ... vendre.

[illegible] ... A vendre en magasin [illegible] ... J. RAMP, 7, rue du Camp.

☞ Le public est [illegible].

A VENDRE.

A VENDRE par Vallé et Sembole, No 23, rue [illegible]:

[illegible]

☞ Un [illegible] ... en magasin et à vendre par [illegible] ... & Co., rue de la Douane.

LE PARTI AMERICAIN DANS LA PAROISSE LAFOURCHE !

Barbecue, Assemblée et Harangue !

E [illegible] parti américain dans la paroisse Lafourche, aura lieu JEUDI PROCHAIN, 2 du courant à

THIBODAUX.

Il y aura un IMMENSE BARBECUE. Le public est respectueusement invité à assister.

Le Colonel T. G. HUNT. MM. BERNARD MARIGNY, C. D. DUPRE, DAMMON THIBODEAUX, LOUIS DUVERNAUD, GEORGE EUSTIS, Jr., et d'autres citoyens distingués haranguent leurs concitoyens.

Un train partira du débarcadère du ferry d'Alger jeudi matin, à 7 heures précises, et du dépôt de Thibodaux, à 7 heures du soir, et sera de retour à Alger avant huit heures du soir.

On peut se procurer des tickets pour THIBODAUX [illegible] ... rue du Canal ou au No. 163, rue du [illegible] ... et [illegible].

[illegible] Usciglaners, [illegible] 7 août—2t

[illegible]

L [illegible] ... R. M. DAVIS, Caissier. 26 juillet—18

Dividende.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 2 août 1855.

La Direction de cette Banque a déclaré un dividende semestriel de cinq pour cent sur le capital [illegible] ... payable aux actionnaires [illegible] ... le 12 du courant. [illegible] ROUSSEAU, Caissier.

DIVIDENDE.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 1er août 1855.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette banque, qu'un dividende semi-annuel de cinq pour cent a été déclaré aujourd'hui et sera payé le 10 du courant.

Par ordre de la direction, RICHARD RELF, caissier.

L [illegible] ... FELLOWS & Co.

Béchard, Aldigé & Co,

Importateurs de marchandises françaises et étrangères,

[illegible] rue de Chartres.

[illegible]

Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.

L A Direction a déclaré aujourd'hui un dividende de [illegible].

L [illegible] ... de F. E. SEGOND & COUTIN [illegible]. F. D. SEGOND, A. COUTIN, 13, rue Bienville

MARBRE—[illegible] tablettes marbre blanc d'Italie ; [illegible] ... à vendre par LABATA, GANDOLFO & Co., 9 & 16, Jefferson

[illegible] ... LABATA, GANDOLFO & Co. 9 & 16, Jefferson

FRUITS & CONSERVES—[illegible]

[illegible] ... LABATA, GANDOLFO & Co., 9 & 16, Jefferson

UN Monsieur d'un certain âge et ayant habité très longtemps cette ville, désire trouver dans une [illegible] ... Poste restante.

[illegible] ... EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19 rue St Louis

VINS—[illegible] ... EUG. ROCHEREAU & Co. 17 et 19, rue St Louis.

AVIS.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L E [illegible] ... la rue Bienville.

Demande de [illegible].

U'N [illegible] ... rue Bienville.

[illegible] ... PARFUMERIE [illegible] ... QUEYROUZE & LANGDORFF.

SAVON—En débarquement du navire Mary Ward venant de Boston : [illegible] ... à vendre par QUEYROUZE & LANGDORFF, 13 et 15, rue St Louis

MAQUEREAUX—En débarquement du navire Mary Ward, venant de Boston, [illegible] ... QUEYROUZE & LANGDORFF, 13 & 15, rue St Louis.

AVIS.

PERDU—Un billet de cent [illegible] ... juillet 1855, à quarante jours, [illegible] ... Thomas Fryer [illegible] ... J. B. DERBEY, courtier

AVIS.

L'E soussigné étant parti pour le Nord et désirant renouveler une partie de son stock, offre à vendre [illegible] ... à des prix réduits [illegible]. [illegible] ... P. E. CHASSANIOL, Encoignure Chartres et Conti.

LE MESSAGER DES DAMES ET DES DEMOISELLES, REVUE MENSUELLE.

PUBLIÉE avec le concours réel de toutes les illustrations littéraires et artistiques de l'époque. Littérature—beaux-arts—économie domestique et travaux de dames.

Conditions d'abonnement, par an $4 00

Les abonnements partent du 15 octobre.—On [illegible] ... J. PAYA & Co, 86, Chartres. Agents généraux pour la Louisiane et le Mexique.

AVIS AUX PATISSIERS.

O'N demande de suite un bon ouvrier pâtissier, ayant quelques connaissances dans la confiserie. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser à ANT. MIRAUD, 44 Vieille Levée

IMMENSES COULEURS FONCEES.

Nouvelles dispositions.

A VENDRE par le soussigné, à débarquement du navire Black Warrior de New-York : [illegible] ... Attendu par le navire Ravenswood de New-York : [illegible]. LOUIS DUCOURNAU, 36 rue de Chartres

SARDINES à l'huile de Oliot de Lorient—300 caisses en demi et quart de boîte, en magasin et à vendre par V. & E. MAIGNAN, 95 & 97 rue St Louis

REÇU par les derniers arrivages de Bordeaux : [illegible] ... B. RENAUD & A. TAMBOURY, encoignure Royale et St Louis

WHISKEY—En débarquement du steamer Queen of the West, de Cincinnati, 152 barils whiskey Magnolia, de Fike, à vendre par QUEYROUZE & LANGDORFF, 13 & 15, rue St Louis

EN magasin—100 barriques bon vin pour famille [illegible] ... B. DECHAMPS, [illegible].

JUS DE FRUITS—[illegible] ... JACOB & [illegible].

HOTEL WASHINGTON, AU LAC. Grands Concerts d'été.

Par LORDMANN.

Les Mardis et Samedis de chaque semaine.

Prix d'admission .... 25 cents.

☞ On commencera à 7 heures précises. ☞ Les trains à vapeur qui partent à [illegible] ... 10 heures 1/2. ... la Place Lafayette. ☞ Prix du passage dans les omnibus, 10 cents.

AUX FAMILLES.

MESSIEURS POIROT & Co. annoncent aux familles et au public en général, qu'ils ont fait l'acquisition du PETRIN MECANIQUE de M. Cardeilhac, [illegible] ... pétrissage de leur pain ne se fera plus à bras.

Ce pétrin est d'une composition très-simple. Une cuve cylindrique en bois à laquelle sont fixées, sur deux faces [illegible] ... les pâtes, est mise en mouvement [illegible] ... boulanger [illegible].

Par l'entrecroisement successif des fourneaux, le pain est mélangé de la manière la plus parfaite [illegible] ...

[illegible]

PERDU.

U'N billet de $100, portant la date du 24 décembre 1854, à 12 mois de date, tiré par D. Perez, au faveur du Dr Bonnet. Le public est prévenu de ne pas négocier ledit billet.

[illegible] TAMBOURY, PARALYTIQUE, [illegible].

E'N débarquement du navire Republic, de Bordeaux :

[illegible] ... E. DECHAMPS, No [illegible], rue St-Louis.

A [illegible] ... de la [illegible] ... BRAUDE & CO [illegible].

VIN DE CHAMPAGNE—[illegible] ... FERAUD & COUTURIE, 38 rue du Gravier

TABAC EN FEUILLE—200 boucaux [illegible]. ANTO COSTA, 16, rue de la Douane

CIGARES—[illegible] ... ANTO COSTA, 16, rue de la Douane

BOUGIES—[illegible] ... ANTO COSTA, 16, rue de la Douane

GOYAVE—[illegible] ... ANTO COSTA, 16, rue de la Douane

PAPIER—[illegible] ... ANTO COSTA.

PIMENT—[illegible] ... ANTO COSTA.

PAPIER pour lithographie, [illegible] ... ANTO COSTA, 16, rue de la Douane

POUR CAUSE DE DEPART.

A vendre DANS LA PAROISSE DE TERREBONNE, DISTRICT DE TCHACAGOULA,

UNE JOLIE TERRE, [illegible] ... TROIS MILLE PIASTRES, payables,

Un tiers	au 1er septembre	1855
Un tiers	au 1er mars	1856
Et Un tiers	au 1er mars	1857

Références :

1°—A la Nouvelle Orléans—J. B. Sarrasin, rue Conti No 40.

2°—M. [illegible] ... Terrebonne.

3°—[illegible] ... Terrebonne.

☞ [illegible] ... la Grande Caillou [illegible].

[illegible] ... 34 rue de Chartres 34

[illegible]

[illegible] Magasin à bon marché [illegible] 155

[illegible]

A L [illegible] ... J. Y. DE EGANA, No 47 rue Bienville

A LOUER.

[illegible] Une jolie maison [illegible] ... S'adresser à C. GAVINDOC & Co, 158 rue Royale

E'N magasin et à vendre par les soussignés [illegible]:

[illegible] ... LEROUX, 33 Toulouse

[illegible]

60 [illegible]

[illegible] ... MARAUDET

IMPERIALE—[illegible] ... BERNARD TURPIN, 57, rue des Magasins

PLANCHES—[illegible] ... BERNARD TURPIN, 57, rue des Magasins

CANNELLE DE CEYLAN—[illegible] ... BERNARD TURPIN, 57, rue des Magasins

BACON—[illegible] ... JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—[illegible] ... JOSEPH LANDIS & Co., 33, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—[illegible] ... JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas

ALCOOL—50 barils, 86 degrés, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co., 33, rue Tchoupitoulas

LANGUES—[illegible] ... JOSEPH LANDIS & Co. 33, rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE—[illegible] ... JOSEPH LANDIS & Co.

[illegible] No 15, RUE TCHOUPITOULAS

LA CANNE A SUCRE A LA LOUISIANE, Sa nature, sa constitution, ses produits.

Ou recherches chimiques sur toutes les substances que la canne à sucre renferme.

TEL est le titre d'un ouvrage dont la première partie doit être publiée à la Nouvelle Orléans avant la fin de l'année 1855.

Dans cet ouvrage, qui est entièrement neuf, l'auteur traitera de tous les appareils à sucre, du vieux système et des systèmes nouveaux, de tous les procédés de fabrication connus jusqu'à ce jour, du vide [illegible], de l'emploi du charbon de [illegible], &c.

L'auteur offre cet ouvrage à MM. les planteurs PAR SOUSCRIPTION.

Si le 15 de septembre prochain le nombre des souscriptions est suffisant pour couvrir les frais d'impression et d'édition, la première partie de l'ouvrage sera mise sous presse et paraîtra le 1er de novembre 1855.

Cet ouvrage ne devant être tiré que pour les souscripteurs seulement, ne se trouvera pas dans le commerce de la librairie ; l'auteur en prend l'engagement formel d'avance.

MM. les planteurs qui ne demeurent pas à la Nouvelle Orléans, pourront faire souscrire par leur agent, résidant en ville.

En souscrivant à la première partie, on souscrit également à la seconde, qui ne paraîtra qu'en 1856.

Les deux parties de cet ouvrage étant réunies, formeront un beau volume in-8 de plus de 300 pages, avec figures, pour l'intelligence du texte, toutes les fois que le sujet l'exigera.

Chaque livraison sera payable en la retirant.

Le prix de chaque livraison est fixé à $3.

A partir d'aujourd'hui, la maison Victor Hébert & Co, libraires, rue de Chartres, 149, est seule chargée de recevoir les noms des souscripteurs.

Si au 15 septembre le nombre des souscripteurs n'était pas suffisant pour couvrir les frais d'édition, l'ouvrage ne paraîtra pas.

19 juil—1m v et samp J. B. AVEQUIN.

COLLEGE DE ST JOSEPH,

Bardstown, Ky.

U'N professeur de ce collège se trouve maintenant dans le Sud et partira pour Bardsburg, avec les élèves vers le 15 août, de la ville et de la côte. Les parents ou tuteurs qui désirent envoyer leurs enfants, la saison prochaine, à l'institution, feraient bien de les envoyer à cette époque.

Conditions :

Enseignement, nourriture, logement et blanchissage	$180
A payer, en entrant	10

Pour le prospectus, s'adresser à J. B. Steel, No 60 rue du Camp ; à MM. Brown, Johnson & Co, No 20, rue du Camp, ou à M. Hill au coin des rues Commune et Carondelet. 17 juil 1m, v et samp

INSTITUTION FRANKLIN.

Pensionnat et Externat pour les deux sexes, Rue Bayou, entre Rampart et Saint-Claude

C'ET établissement, à partir du 1er août prochain, sera sous la direction de Messieurs F. S. Samson et Alfred Wurtemberg.

La longue expérience de ces Messieurs leurs méthodes complètes et les nombreux élèves qu'ils ont déjà formés, les recommandent au public et à leurs amis.

Cours industriel le soir.

N. B.—On peut se procurer les prospectus à l'établissement.

25 juil—1m F. S. SAMSON & WURTEMBER

EDUCATION

Sous la direction de E. SCHARDT, rue de la Douane, 86,

M'R. WEIL, de l'Université de France, récemment arrivé à la Nouvelle Orléans, a ouvert un cours de calligraphie le 22 de juillet. La méthode de Mr Weil, couronnée toujours d'un plein succès, consiste à enseigner aux élèves, par gradation et en formant successivement la main pour toutes les parties de la calligraphie, l'écriture expédiée ou écriture de commerce, qui permet d'écrire avec une rapidité extraordinaire tout en traçant les caractères lisibles et élégants.—Des élèves, qui ne fréquentent pas l'institution, seront admis au cours à raison de 3 piastres payées d'avance. 31 juil—7

Louis F. Maxent,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE,

Importateur de Vins de Bordeaux,

No 50, rue Toulouse,

Entre les rues Chartres et Royale,

☞ A constamment en main les célèbres marques de C. C. Le Riestoa, Haut Brion, Pape Clément, Cos d'Estournel et Cos Labory. 30 juil

VIN BLANC—17 barriques vin blanc Sauterne ; 1 barriq. vin blanc Sauterne. En magasin et à vendre par L. F. MAXENT, 50, rue Toulouse

Dissolution de société.

LA société de commerce qui a existé entre les soussignés, sous la raison de CAVELIER & MAXENT, a été dissoute d'un commun accord le 1er juillet courant ; et le sieur L. F. Maxent reste seul chargé de la liquidation des affaires de ladite société.

Nouvelle Orléans, le 7 juillet 1855.

Aug. CAVELIER. L. F. MAXENT.

AVIS.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il continuera les affaires de commission et d'importation de vins de Bordeaux, comme par le passé, pour son propre compte et en son nom seulement. L. F. MAXENT. No 50 rue Toulouse

Librairie française de Vor HEBERT & Co,

149, rue de Chartres.

Avis aux Abonnés.

LES Numéros du mois de juin des divers publications françaises, sont arrivés et prêts à être délivrés aux souscripteurs. Vor HEBERT & Co.

14 jt Agents directs de tous les journaux français

VOR. HEBERT & Co,

149, rue de Chartres,

REÇU par le Wurtemberg—100 rames cartes de papier français, blanc, et de couleur, pour le papier d'enveloppes et fabrication de cigares. 21 juil

BALAIS—En débarquement du steamer Ohio, de Cincinnati, [illegible] ... QUEYROUZE & LANGDORFF, 13 et 15, rue St-Louis

Ale d'Ecosse, de Tennant.

U'N nouvel envoi de cette excellente boisson, en demi-bouteilles, à vendre par J. Y. DE EGANA, No 47, rue Bienville

Vacances.

M. J. GUILLET, depuis deux ans professeur de français dans l'Ecole [illegible] ... en ville, ou [illegible] ... s'adresser au bureau de l'Abeille, ou chez M. G., 38, rue de Rampart.

L'E soussigné, partant pour France, prévient le public que M. H. GILLY est [illegible] ... pour le procuration. F. MOUNIEU.

Ecole pour les Garçons.

C'ETTE institution est ouverte pour l'admission des orphelins. S'adresser à

A. D. DORIOCOURT, 50, Toulouse. W. C. C. CLAIBORNE, C. CUVELLIER, Passage de la Bourse

E'N débarquement du navire Horatio, de Bordeaux : 300 barriques vin rouge, [illegible] ... C. C. 1851, 44, 46 et 48, [illegible] vin blanc Barsac 1847. A vendre par L. F. MAXENT, 50, rue Toulouse

Demande d'une cuisinière.

U'NE bonne cuisinière blanche ou de couleur trouvera une place en s'adressant au bureau du journal.

Résidence à vendre à la Baie St. Louis.

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, convenant à un boulanger et occupé [illegible] ... en détail.

Un terrain avec résidence et magasin au coin de chaussée, occupé à bail par M. [illegible].

Pour plus amples détails, s'adresser à M. [illegible], à la Baie St. Louis, F. SALLES, 29 rue Conti, ou J. LLADO, pharmacien, No 27 rue Conti. 14 juil—1m

Avis aux habitants.

C'HANGEMENT de domicile de J. B. MONTAGNE, rue Chartres, au coin de la rue Jefferson No 178. Il est possesseur de quelques domestiques de son [illegible] ... d'épidémie.

L'E soussigné [illegible] ... sous la raison de B. Renaud & A. Tamboury, [illegible] ... B. RENAUD. A. TAMBOURY

L'Association de commerce sous la raison sociale J. B. PREAU & Co, étant arrivée à son terme, cesse à partir de ce jour.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1855. J. B. PREAU. Am. COUTURIE. Th. CAPITAINE.

Par suite du retrait de monsieur Th. Capitaine, de la raison J. B. PREAU & Co, les soussignés en vertu de [illegible] ... sous la raison PREAU & COUTURIE.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1855. J. B. PREAU. Am. COUTURIE.

Le soussigné continuera pour son compte les affaires de commission et d'importation, à partir du 1er [illegible] ... Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1855. Th. CAPITAINE.

MONSIEUR PIERRE VOGEL est prié de passer au bureau de ce consulat. H. MEUGENS, Consul de Belgique. 31, rue Conti.

E'N débarquement du navire Oberon, de Bordeaux : 30 barriques bon vin ordinaire ; 10 demi-barriques vin blanc supérieur ; 100 caisses vin rouge. A vendre par O. VALETON & Co., No 35, rue [illegible].

Livres à copier les lettres [illegible].

E'N magasin, un assortiment [illegible] ... LIVRES à COPIER DE FELT. [illegible] ... D. FELT & STETSON, 61 rue de Chartres

SEWELL T. TAYLOR,

15, Rue Royale,

Importateur de Vins, Liqueurs, &c. Vente en Gros et en Détail.

☞ Voir [illegible] ... dans une autre colonne.

E'N débarquement du brick Saml. J. Peters, venant de la Havane : [illegible] ... Cabanas, Partagas, Intimidad, Ornamental, &c. A vendre par E. DE VERGES & Co, No 74, rue des Magasins

BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX.

[illegible] ... I. BOBBS & Co, 13 et 14, rue de la Douane

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Opelousas et de l'Ouest.

Changement pour l'été.

C'ONVOIS pour passagers, tous les jours, d'Alger au Passage de Lafourche et du Passage de Lafourche à Alger.

Départ d'Alger à 8 heures du matin, arrivée au Passage de Lafourche à 11 heures du matin.

Départ du Passage de Lafourche à 3 heures de l'après-midi et arrivée à Alger à 6 heures du soir.

Convoi spécial.

Un convoi spécial partira d'Alger tous les samedis, à 4 heures de l'après midi, et reviendra lundi matin, partant du Passage à 7 heures du matin, et arrivant à Alger à 10 heures du matin.

Il sera émis, tous les jours, comme suit, des billets pour aller et revenir :

Au Bayou des Allemands $1 25

Au Passage de Lafourche 2 50

4jn—☞ A. S. PEGER, vice-président

Ferry du Chemin de fer des Opelousas.

LE fret pour le dépôt d'Alger sera reçu à bord du ferry, les MARDIS et les JEUDIS, au débarcadère, au pied de la rue St-Anne. 3 juil ☞ J. F. CALDWELL & Co.

Magasin de Tapis.

23 Rue de Chartres.

TAPIS—Assortiment complet en tous genres.

TOILE CIREE pour parquets de toutes les largeurs et qualités.

NATTES—500 rouleaux 4/4, 5/4 et 6/4, blanches à carreaux et de fantaisie, récemment débarquées.

STORES—Tapis de table et de piano, brodés en cuir, [illegible] ... de cheminée, [illegible] ... de dames et briquets pour [illegible] à ces prix excessivement réduits.

A. BROUSSEAU et Co., 23, rue de Chartres.

PAPIERS PEINTS NOUVEAU

DELCROIX,

106—Rue de Chartres—106.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, plusieurs magnifiques envois de papiers peints, comprenant tout ce qu'il y a de plus nouveau en dessins, et de plus frais en impressions.

La Veuve Amaury est nouvellement reçu par cette maison offre aux acheteurs une variété complète de papiers peints de tous genres, depuis les papiers communs, à bas prix, jusqu'aux tentures de luxe, satinés, velours, dorés &c &c. La maison manufacturière de papiers peints de France, [illegible] ... d'en publier un catalogue.

La maison DELCROIX profite de cette occasion pour annoncer qu'elle ne négligera rien pour justifier la vogue dont elle jouit, et qu'elle espère la mériter aujourd'hui comme par le passé.

17av. DELCROIX, 106, rue de Chartres

SUCRE de la Havane—Sucre jaune, brut et blanc, en magasin et à vendre par MORENO FRERES, No 34 Vieille Levée

TABAC en boucaux de la Havane—[illegible] ... à vendre par MORENO FRERES, No 34 Vieille Levée

CIGARETTES—10 boîtes des marques La Honradez, Mis Cigarros, Regalia, &c, à vendre par MORENO FRERES, No 34 Vieille Levée.

A'MANDES, à coque tendre, en magasin et à vendre par MORENO FRERES, No 34 Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Les soussignés reçoivent de vendre un excellent assortiment de cigares de la Havane garantis d'importation directe, de toutes les bonnes qualités, et comprenant en partie les marques de choix suivantes : Partagas, Figaro, Cervantes, [illegible] ... par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—En débarquement du brick Adams Gray et de la goélette Wild Pigeon, venant de la Havane, [illegible] ... MORENO FRERES, 34, Vieille Levée

POMMES DE TERRE—[illegible] ... DONNELLY, BAZZ MA & Co.

Apprenez l'anglais !!!

CEUX qui désirent apprendre la langue anglaise [illegible] ... M. NELSON [illegible].

GRAND EXPRES

De la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

UN express qui portera dans les jours est maintenant établi de la Nouvelle-Orléans, pour le Bayou Lafourche, [illegible] ... Washington et Opelousas.

[illegible]

LABAT & LECAZE,

26, rue de Chartres,

Importateurs de confections.

REÇU par le [illegible] ... 5 juin

P. A. HERRARD,

115, rue du Canal, [illegible].

IMPORTATEUR de marchandises françaises, anglaises et américaines, [illegible] ... F. A. HERRARD, 115, Canal, près Royale

LOUISIANA HOTEL—BAIE ST LOUIS.

L'E soussigné [illegible] ... A. COUDREAU.

F. HALLIARD, 31 RUE ROYALE,

A'VERTIT [illegible] ... à vendre en magasin et à vendre de meubles de [illegible].

[illegible]

Il a encore en main quelques pièces de tapis qu'il vendra à plus bas prix possible, voulant liquider [illegible].

Il se charge de l'enlèvement, du nettoyage et de l'entretien des tapis pendant l'été et prend aussi des [illegible].

Véritable huile de COLZA sans aucun mélange toujours en magasin. 30mai

Dissolution de société.

LA Société en commandite de A. Tamboury et Co, est dissoute d'un commun accord, à dater du 30 courant.

H. A. Tamboury reste seul chargé de la liquidation [illegible] ... LOUIS DUCOURNAU, A. COURREAU

PORTER de première qualité, Londres, marque Tennant, en bouteilles, à vendre par J. Y. DE EGANA, No 47, rue Bienville

SALSEPAREILLE—[illegible] ... J. Y. DE EGANA, No 47, rue Bienville

SEL—[illegible] ... JUAN Y DE EGANA, No 47, rue Bienville.

VERMOUTH—75 caisses, Noilly & Co., en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier

ABSINTHE ET KIRSCH de Vernon et Lemaître—175 caisses, en débarquement du navire Fu [illegible] ... SOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier.

HOTEL DES CHENES VERTS.

BILOXI, Miss.

MM. JNO. B. PRADAT & Co. successeurs de Mme E. Fradat, ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général, que l'Hotel des Chênes Verts, entièrement réparé et décoré [illegible] ... le 1er juin. MM. Pradat & Co, [illegible] ...

Prix : $2 par jour, $10 par semaine, $40 par mois. Les enfants et les domestiques demi-prix.

Les personnes qui voudront [illegible] ...

UNE DAME française désire trouver un pied à terre dans une famille [illegible] ... S'adresser à Mme [illegible] VAUX, à son institution rue Bourgogne

E'N magasin—[illegible] ... QUEYROUZE & LANGDORFF, 13 & 15 rue St Louis

SAVON—En débarquement du navire Unicorn, de Boston—[illegible] ... QUEYROUZE & LANGDORFF, 13 & 15, rue St Louis

MORUE FRAICHE—400 quarts de morue, [illegible] à vendre par J. H. MARKS, 76 et 78 rue Magasins

GROS MAQUEREAUX No. 1, frais—[illegible] barils, à vendre par J. H. MARKS, 76 et 78 rue Magasins

BEURRE DE GOSHEN—25 barillets beurre jaune Goshen, extra, choix, à vendre par J. H. MARKS, 76 et 78 rue Magasins

RAISINS—500 caisses, Layer, en bon état, à vendre par J. H. MARKS, 76 et 78 rue Magasins.

CAFE JAVA—100 sacs, Old Government, à vendre par J. H. MARKS, 76 et 78 rue Magasins

HUILE DE LARD—40 barils, à vendre par J. H. MARKS, 76 et 78, rue des Magasins

HUILE DE BALEINE—25 barils, à vendre par J. H. MARKS

BOUCHONS—15 balles de [illegible] ... A. COUTIN, 13, rue Bienville